

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (A.V.A.P.)

Les objectifs de protection et de mise en valeur du patrimoine

Préserver et mettre en valeur le paysage urbain lié à la villégiature.

La réalisation du diagnostic architectural, urbain, patrimonial et environnemental a permis d'identifier des objectifs de protection pour les 3 secteurs de la Ville.

LES OBJECTIFS DE PROTECTION PAR SECTEURS : SECTEUR S1 «LA PROMENADE DES ANGLAIS»



Protéger et valoriser la richesse, la diversité architecturale, la variété des typologies de la ville moderne
Redonner toute sa splendeur à la Promenade, lieu emblématique de la ville
Mettre en valeur la façade maritime de la ville tout le long de la baie
Donner de l'ampleur au paysage exotique qui accompagne la Promenade
Lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain

SECTEUR S2 «LES QUARTIERS DE VILLÉGIATURE DE LA PLAINE»



Protéger et valoriser la richesse et la diversité architecturale de la ville «moderne»
Faire renaître la ville-jardin imbriquant la trame urbaine et la trame verte
Maintenir ou retrouver la qualité environnementale originelle du tissu urbain initiée par le Consiglio d'Ornato
Lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain en préservant les cœurs d'îlots

SECTEUR S3 «LES QUARTIERS DE VILLÉGIATURE DES COLLINES»



Protéger et valoriser la richesse et la diversité architecturale
Préserver les particularités urbaines des collines
Préserver et valoriser la présence végétale forte à l'origine de la ville jardin
Préserver des liens visuels et physiques entre la plaine et la ville-parc